



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Minka

Le Fonds Paix & Résilience

BILAN D'ACTIVITÉ

2023

#MondeEnCommun

D'ici 2030, près de 60 % des personnes en situation d'extrême pauvreté vivront dans un Etat fragile ou affecté par un conflit violent¹.

La multiplication des crises et les conflits violents dans plusieurs régions du monde constitue une menace pour la paix et la sécurité internationale, et donc pour l'atteinte des objectifs de développement durable d'ici 2030. Face à cette situation, la France a fait de la prévention et du traitement des crises et des fragilités un des objectifs clefs de sa politique de développement solidaire et de lutte contre les inégalités mondiales.

En pleine cohérence avec ces engagements, l'AFD s'est fixé l'ambition d'agir dans les zones de crises, en mobilisant les trois entités du groupe (AFD, Expertise France et Proparco) et la pluralité de ses outils financiers et capacités de mobilisation. Cette priorité stratégique s'est traduite par la création du « Fonds Paix et Résilience Minka » dès 2017, instrument en subvention dédié de l'AFD pour intervenir dans les situations de crises et de conflits violents.

S'appuyant sur des modes opératoires adaptés, les « projets Minka » ciblent les vulnérabilités aux conflits et contribuent à répondre à leurs causes et conséquences. Dans toutes les interventions, l'objectif est de soutenir la cohésion sociale et de renforcer la capacité de résistance aux chocs des populations.

¹<https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/overview>

Fonds Minka

124 M€

pour le financement de 25 nouveaux projets contribuant à la prévention et la réponse aux crises et aux conflits violents.

Soit

15%

des subventions confiées à l'AFD par l'État.

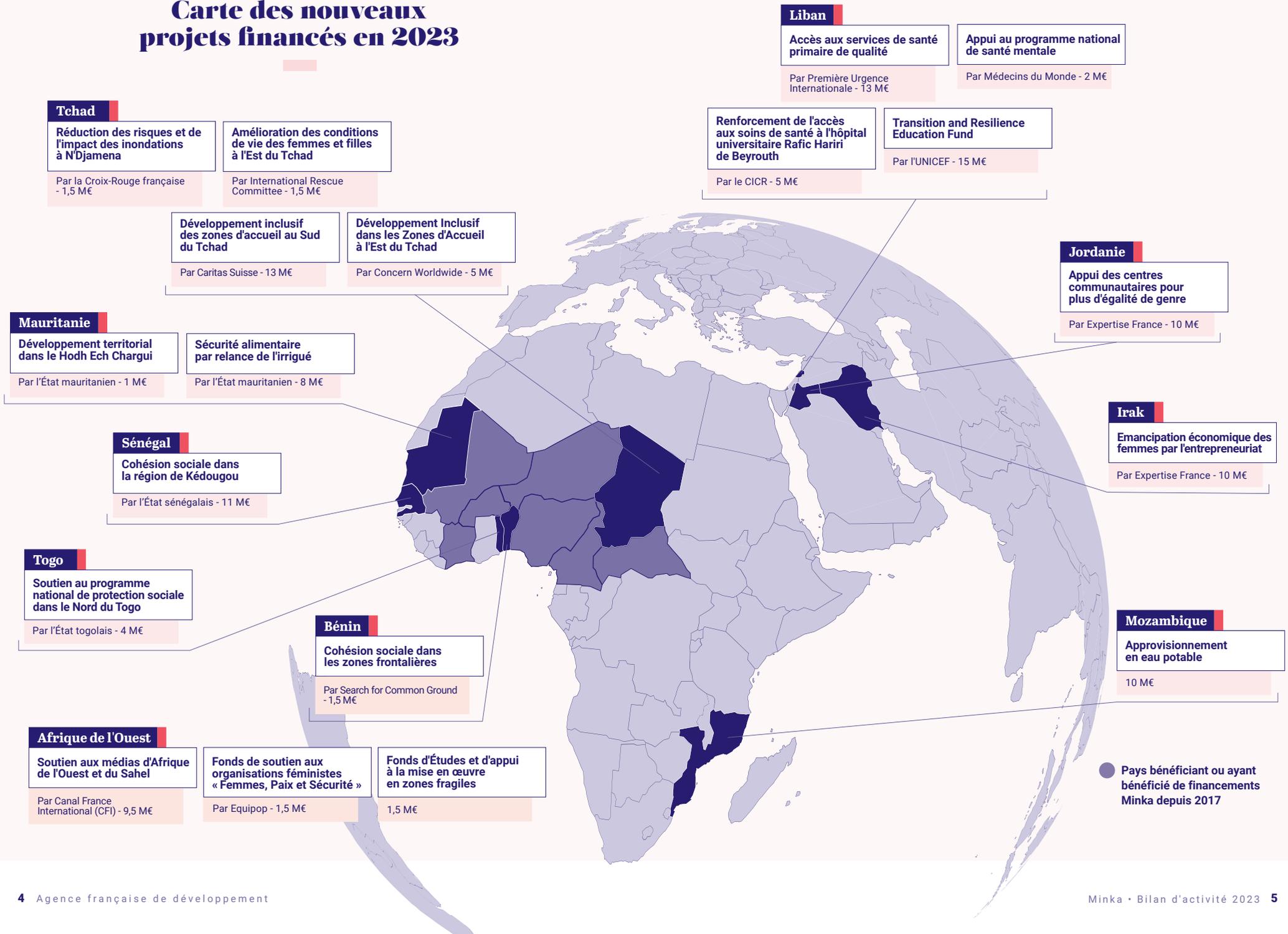
en 2023

Sensiblement moins élevé que les années précédentes du fait des évolutions de la situation politique au Sahel central ayant mené à suspendre les nouveaux financements au Mali, au Burkina Faso et au Niger, ce montant a permis de financer 25 opérations, dans les quatre bassins de crise sur lesquels le fonds Minka concentrait ses financements depuis 2017 (Sahel, Lac Tchad, République centrafricaine et Moyen-Orient) et dans des géographies touchées par l'extension de la crise sahélienne, ainsi qu'au Mozambique.

En 2023, près de 100 % des projets Minka contribuent à l'égalité de genre, dont 25% avec un objectif principal. Le Fonds Minka dépasse donc les objectifs fixés par la loi², ce qui fait de Minka un fonds pionnier au sein de l'AFD et du dispositif français pour la prise en compte du genre et des violences basées sur le genre dans les contextes de crise.

²Loi du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

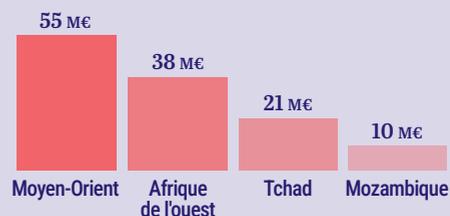
Carte des nouveaux projets financés en 2023



2023 : un périmètre géographique bouleversé par les évolutions géopolitiques

Suite à la suspension des octrois au Sahel central courant 2023, la géographie des financements Minka a partiellement évolué.

➤ Répartition des engagements 2023 par zone géographique



Le Liban reste en 2023 le premier pays bénéficiaire de l'instrument Minka avec 35 M€ de nouveaux financements.

Au Sahel, les nouveaux financements Minka ont porté sur la **Mauritanie**, pour un montant de 9 M€. Malgré la détérioration de la situation sécuritaire au Sahel central, certains projets mis en œuvre par des ONG au Burkina Faso et au Niger ont pu se poursuivre, afin d'apporter un soutien dans la durée aux populations vulnérables.

En réponse à l'extension des effets de la crise sahélienne, des financements ont été déployés au **Sénégal**, au **Togo** et au **Bénin** pour un montant total de 16,5 M€. 12,5 M€ ont également été accordés en faveur de trois projets régionaux en Afrique de l'Ouest, dans une logique de prévention des conflits violents.



Sénégal

Prévenir les tensions liées aux déplacements de population

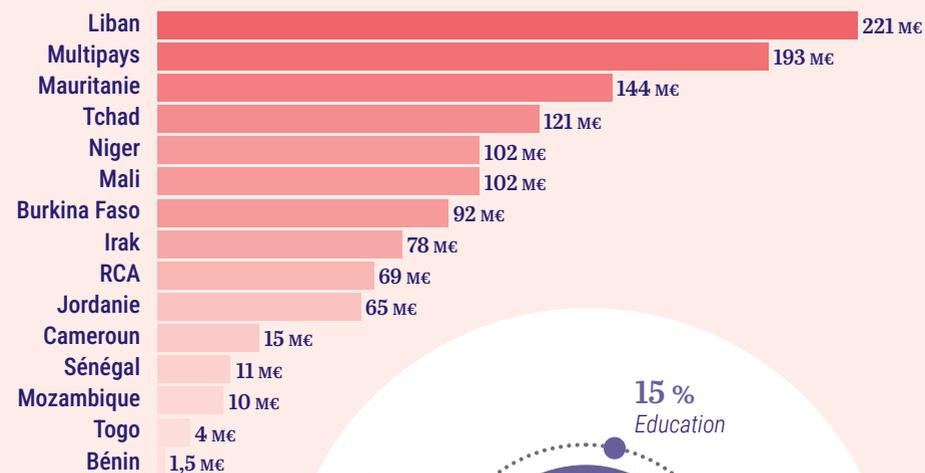
Face aux risques de déstabilisation qui traversent la région de Kédougou, frontalière du Mali et de la Guinée, le projet porté par le ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires du Sénégal a pour objectif de renforcer la gouvernance locale pour prévenir les tensions et apporter un soutien socio-économique, notamment par l'autonomisation économique des femmes.

Minka, depuis 2017 : soutenir les populations vulnérables dans les zones en conflit ou en crise

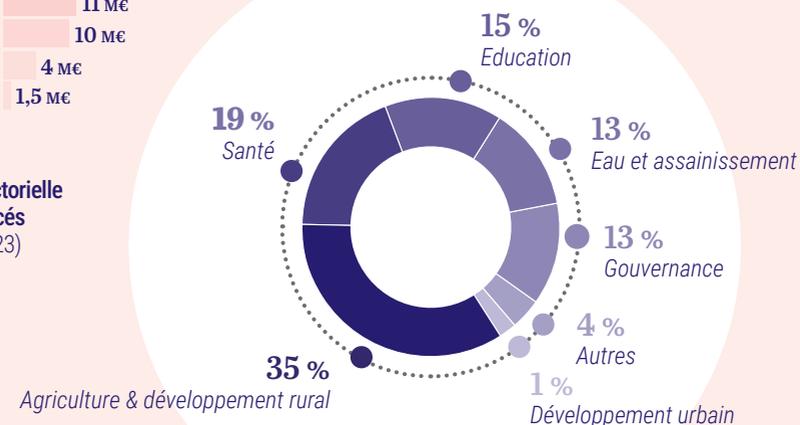
De 2017 à 2023, l'AFD a engagé plus d'1,2 milliard d'euros, via le fonds Minka, en faveur de 175 opérations dans quatre bassins de crise prioritaires pour la France.

Une évaluation réalisée en 2022 a montré que le fonds Minka a permis des transformations profondes dans l'approche des zones de crise par l'AFD. L'Agence est désormais en capacité, dans le cadre qui lui est fixé par le gouvernement français, de rester présente et accompagner ses partenaires dans leur approche de prévention ou en situation de crise. Elle dispose de modes opératoires ajustés pour les zones de crises contribuant à délivrer plus rapidement les premières réalisations à l'attention des populations et à introduire plus de flexibilité dans les opérations.

➤ Répartition des financements par pays (période 2017-2023)



➤ Répartition sectorielle des projets financés (période 2017-2023)



Des partenaires de plus en plus diversifiés pour être au plus près des populations

Depuis sa création, Minka a permis à l'AFD de maintenir sa présence et son action en zone de crise en développant une culture de partenariat avec des maîtrises d'ouvrages diversifiées.

Les institutions publiques doivent être au cœur des enjeux de prévention et de réponse. Les projets Minka financés en Mauritanie, au Togo ou au Sénégal sont ainsi majoritairement mis en œuvre par les institutions nationales. Mobiliser les OSC, les opérateurs tels qu'Expertise France ou des organisations internationales telles que le CICR, l'UNICEF ou l'UNRWA, est parfois également essentiel pour soutenir les populations vulnérables. La plupart des projets Minka associent ces acteurs pour travailler à différentes échelles.



Mauritanie

Contribuer à l'accès à la justice

Ayant pour objectif le renforcement de l'État de droit dans une zone touchée par un afflux massif de réfugiés maliens, le projet de renforcement de l'accès à la justice est réalisé conjointement par le ministère de la Justice mauritanien et par l'OSC Terre des Hommes, en partenariat avec l'Association mauritanienne des femmes cheffes de familles.

➤ CICR : un partenariat confirmé

Depuis 2017, le CICR et l'AFD déploient des projets conjoints au Moyen-Orient et en Afrique (eau et assainissement, santé, systèmes alimentaires et agricoles, renforcement de la résilience des populations). Le CICR est devenu un partenaire incontournable de l'AFD dans les contextes de crise où il dispose d'une légitimité d'action et une capacité à agir inégalées. Ce partenariat a été renouvelé et renforcé pour la période 2023-2025.

Minka, outil privilégié de la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité »

Depuis sa création, le fonds Minka s'applique à répondre à l'impact disproportionné des crises et des conflits armés sur les femmes et les enfants.

Il contribue ainsi à la mise en œuvre du plan national d'action français « Femmes, Paix et Sécurité » 2021-2025, qui s'articule autour de quatre piliers : la prévention des violences basées sur le genre, la protection des femmes et des enfants, la participation des femmes dans les mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des crises et des conflits, et la promotion des droits des femmes dans les contextes fragiles.

La France et l'AFD ont engagé des moyens considérables en faveur de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité »

Entre 2017 et 2023, le fonds Minka a soutenu plus de 120 projets en faveur des droits des femmes et des enfants affectés par les conflits au Moyen-Orient, au Sahel et en Afrique centrale, pour un montant dépassant le milliard d'euros.

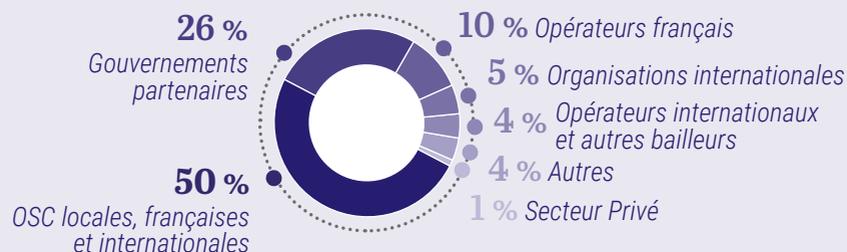


Tchad

Lutter contre les violences basées sur le genre

Le projet de droits et santé sexuels et reproductifs et de lutte contre les VBG dans les zones d'accueil de réfugiés dans l'est du Tchad a permis de renforcer vingt centres de santé et d'améliorer l'accès aux soins de 550 000 personnes dont 220 000 réfugiés, mis en œuvre par IRC.

➤ Répartition des engagements en exécution par maîtrise d'ouvrage (2017-2023)



Une meilleure prise en compte des déplacés forcés et des communautés hôtes

Depuis 2017, l'AFD a investi, via l'instrument Minka, plus de 360 M€ dans des projets ayant pour objectif principal le renforcement de la résilience des déplacés forcés et des communautés hôtes.

Les opérations financées se sont principalement concentrées sur l'accès aux services essentiels (santé, eau et assainissement), l'amélioration de la cohésion sociale et l'insertion socio-économique, avec une attention particulière au secteur de l'agriculture.

➔ Au **Moyen-Orient**, depuis 2017, 270 M€ de subventions ont permis de financer 26 projets au bénéfice des réfugiés syriens et des communautés hôtes au Liban, en Jordanie et en Iraq. Les projets se concentrent sur l'atténuation des vulnérabilités des communautés déplacées forcées par la crise syrienne et le renforcement de la résilience des pays d'accueil notamment dans leur capacité à fournir des services publics inclusifs.

À l'occasion du dernier Forum mondial sur les réfugiés, en décembre 2023, l'AFD s'est engagée à consacrer 150 M€ sur quatre ans, via Minka, à des projets bénéficiant aux populations déplacées, réfugiées et aux communautés hôtes.



République centrafricaine

Avec la crise politico-sécuritaire que connaît la RCA, près de 550 000 Centrafricains ont fui à l'intérieur du pays ou vers les pays voisins. Le projet I Yéké Oko (2019-2023) a apporté un appui transfrontalier aux territoires impactés par les déplacements forcés de population, en menant des activités ayant pour objectif la cohésion civique, sociale et socio-économique pour 236 000 bénéficiaires (populations hôtes, réfugiées et retournées) au Cameroun et en RCA. Une deuxième phase est en cours d'instruction avec le même chef de file de consortium ONG : la Croix-Rouge française.

Perspectives 2024

Le bilan 2023 du fonds Paix et Résilience Minka témoigne de la nécessaire évolution de l'action de l'AFD dans les zones de crise, en lien avec les bouleversements géopolitiques (guerre en Ukraine et en Palestine, reconfiguration au Sahel central). L'instrument a confirmé le chemin parcouru par l'AFD depuis 2017, pour agir dans les zones de crise avec davantage d'efficacité et de flexibilité. En 2023, il a pu être déployé au Mozambique et dans les Etats d'Afrique de l'Ouest affectés par les effets de la crise sahélienne, au premier rang desquels les déplacements de population.

En 2024, il poursuit son évolution : Minka se dote d'une doctrine d'intervention clarifiée autour de la prévention et la réponse aux crises et aux conflits, avec une attention particulière aux populations vulnérables, aux déplacés forcés et communa-

tés hôtes et à la situation des femmes et des enfants en situation de conflit. L'instrument sera amélioré en termes opérationnels (évolutions procédurales et contractuelles notamment). La géographie de ses financements sera définie de façon plus fluide avec l'État, afin de permettre plus de souplesse, de réactivité et un investissement durable pour prévenir et répondre aux vulnérabilités au conflit.

L'articulation de l'instrument Minka sera améliorée avec les outils de l'équipe France au service du nexus Humanitaire Développement Paix. Le lien avec les financements du Centre de crise et de soutien sera spécifiquement renforcé, avec, notamment, dès 2024, une opération conjointe financée en Ukraine.

À propos de l'AFD

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 2 700 projets sur le terrain, dans 120 pays et territoires d'Outre-mer, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france
5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31